ronique Roubaisienne

RUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 - ROUBAIX TELEPHONE - Nº 3 .28. TELEPHONE

AUX TISSERANDS

semblée générale des tisserands syn De bonnes et solides résolutions ont été pries relativement à la propagande syndi-nais à faire dans les tissages de Roubair et des environs. Une commission spéciale, composée de camarades dévoués a été chargée de l'exécution des décisions priesa. Mais les tisserands déjà syndiqués ne doi-vent point croire copendant que la s'arrêté feur besogne syndiquies et qu'ils n'ont plus maintenant qu'à laisser agir les délégués qu'ils ont choisis pour constituer la commission.

musis ont choisis pour constituer la commission.

La travail de recrutement et d'éducation ryndicale que va entreprendre la commission des tissages serait en effet impossible si elle n'était pas aidée par la propagande de lus seuvriers tisseurs.

It faut en effet que, par le concours de lous les camarades syndiqués, la commission des tissages puisse arriver à cogatiler avec succès la campagne de réunions de L'hiques qu'elle va entreprendre. Cest aux l'asserands syndiqués à lui "sciller son travail en préparant l'esprit de leurs compagnes de réunions de aux l'asserands syndiqués à lui "sciller son travail en préparant l'esprit de leurs compagnes de ces derniers pour qu'ils actient en laisent le nécessairs aunt lous, hommes et entre pour qu'ils acque propraement dit, aux réunions qui ausent lieu à tour de role, par tabrique.

Cest aux tisserands syndiqués d'une ménusine à examiner entre eux les jours les plus propices à la réussite de leur réunion c't le lieu où elle pourrait se tenir.

Ce travail peut être fait. L'es syndiqués es tintiures l'ont fait et le font encore chaque mois.

Ce qui s été possible aux fileurs et aux

que mois.

Ce qui a été possible aux fileurs et aux appréteurs ne doit pas être impossible aux Il suffit simplement de vouloir.
Ouvriers tisserands, instrivez-vous

syndicat. Tisserands, instrivez-vous au byndicat. Tisserands syndiqués, redoublez votre propagande.

Parti socialiste

GROUPE L'AVANT GARDE SOCIALISTE DU CENTRE. — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi, 2 juillet, à 8 heures et demie précises, au local habituel, 3, rue

Suite mortelle d'accident

On se rappelle de l'accident arrivé le 21 juin rue Winoc Choxquel, à Tourcoing. M. Célestin Dièze, agé de 54 ans, deboureur, demeurant chemin des Couteaux, au pont du Beau-Chène, ayant posé la main sur un rouleau de carde, s'était blessé à l'avant-bras et aux doigts gauches. Il est mort hier des suites de ses blesbures.

LES CAMBRIOLEURS ONT PASSE

LES CAMBRIOLEURS ONT PASSE
Hier soir, entre 9 et 11 heures, pendant
que M. Emile Coaren, cabaretier, demeurant
rue de l'Epeule, 54, était sorti de chez lut
avec sa famille pour aller au cinéma, des
tembrioleurs ont pénétré dans sa maison
en fracturant la porte d'eutrée.
Après avoir visité tons les meubles, les
maliaiteurs ont dérobé deux montres avec
tebaines, une broche, une paire de boucles
iforcilles et un portemonnaie en argent.

NOS CONCITOYENNES

Mile Germaine Bernaert, ancienne élève la classe de violoncelle de M. Macquart, ent de remporter eu concours de fin d'ante du conservatoire de Paris un premier cessit (premier nommé).

VOITURE CONTRE VELO

Jendi, vers 1 heure du soir, Edmond Du-Baller, 21 ans, demeurant rue Chanzy, & Croix, qui passait rue de Lille à bicyclette, bété renversé par la voiture de M. Decroen, marchand de beurre, Grand'Rue, à Croix. Dusslier a reçu les soins du docteur Har-let, qui l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

AMICALE DE LA RUE DES ARTS, —
Sest dimanche que commence au stand de
école, 130, rue des Arts, le grand concours
le itr qu'organise annuellement l'Amicale
es Arts pour ses membrea actifs et hono,

Le concours à la carabine est divisé en 2 classes : Scolaire, 2e catégorie (jeunes chases: Scolaire, 2e catégorie (jeunes ma agée de moins de 16 ans), et 1re caté-prie. Un concours au fusil Gras-Jouvet est wert entre les adultes et les membres de section militaire.

ouvert entre les adultes et les membres de section militaire.

Soixante-dix prix dont 30 en espèces et 40 en objets d'art et médailles seront offerts eux vainqueurs. Parmi ces derniers, signatons : Un superbe vase de Sèvres, don de M. le Président de la République ; des médailles de vermeil, argent, bronze de M. le Ministre de l'Instruction publique ; une médaille de vermeil grand moduie, don du Conseil général ; une médaille argent, don de la Ville de Roubeix, etc.

Les tira de conçours, 'obligatoires spour participer au classement final, auront lieu les dimanches 3, 10 et 17 juillet ; le tir d'honneur pour lous tireurs, le dimanche 30 juillet.

Le stand sera ouvert le dimanche 3 con

Je ne fame que le NIL

CUVRE DE BIENFAISANCE unche 3 iuillet, à 7 heures 1/2 précises, net Henri Carrette, 205, rue Decrème, soirée vocale et instrumentale organisée auspica de la Champre syndiciale des petitres de Brobaix et la bantieue au d'un de ses membres malade depuisons Les ouvernes produpues de la consiste de la consist

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCIE MODERRE. — Section chorale mizte
— Ce soir, à 8 heures 3/4, répétition général
des chosurs qui seront chantés à la Panne-su
Mer le 10 juillet. Les personnes désireuses d'accompagner la société sont priées de se faire
insorire le plus tôt possible.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES MAÇONS. — Jeudi 7 juil-let, à 7 heures et demie du soir, à la Bourse du travail, réunion du syndicat des maçons. Ordre du jour : Renouvellement du co-mité syndical et nomination d'un secrétaire pour la section.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 1er juille: 1910 de ROUBAIX du 1* juille; 1910.
Naisanoses, — René Tabon, rue Hoche, 6. —
Gisèle Plas, rue Thiers, 28. — Heari Goossens,
avenue Julien-Lagache. — Hippolyte Létisert,
rue de la Redoute, 29. — Henri Duguaquier, boulevard de Cambrai. — Charles Quint, boulevard
d'Armentières, 28. — Léontine Eggermont, rue
de la Rondelle, 5. Debonoucke Marie, 31 ans, meDécès. — Léontine Eggermont, rue
nie, 15 ans. asse profession, rue des Anges, cour
Jenart, 8, — Mort-né, 1.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Uue grève de bacleurs

LES BEGANES QUI S'ENVOLENT

M. Georges Mullicz, 19 ans, domostique, de neurant en logement dans un estaminet, 175 ue de la Latte, avait déposé sa bicyclet dans a salle du débit. La porté étant ouverte un mai aiteur en profita pour dérober la bécane.

M. Broux, commissaire de police, a ouvert un manuale.

NE VOUS ABSENTEZ JAMAIS

ME YOU'S ABBENTIAL WARMEN.
M. Henri Maas, charpentier, rue d'Arres, 81, était parti à son travail. Sa femme la porte et avec ses enfants as rendit a melographe. A son retour elle constate qualitaiteurs avaient mis à profit son a ils avaient derobé une somme de 45 fem.

CONCERT PUBLIC

La Faniare du « Point-Central » don concert le démanche 3 juillet 1910, à 5 h coir, sur le kicsque de la place Thiers.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 1 fuillet 1910 Naissances.— Benoît Alice, rue Chevreul, 87.
— Dutoo René, rue du Luxembourg, 49.— Gorard Gerard, rue Lhomond, 7.— Lamote Valère,
rue de Menin, 132 bis.— Milliat Marie-Louise,
rue de Strasbourg, 20.

DAcés.— Néazi.

LILLE

Au Parquet

Le double assassina de Teursoing

Le double assassina de Teurcoing

M. Delalé, juge d'instruction, a interrogé
hier Van Snick, qui tua à coups de couteau,
le 17 juin dernier, sa femme, née Alix Vermissen, ainsi qu'un sieur Julien Ladesous,
qui avait voulu intervenir dans la querelle
des deux époux et empêcher Van Snick de
se livrer sur sa femme à des voies de fait.
L'interrogatoire a roulé uniquement, sur
les antécèdents de l'assassin. Celui-ci a declaré au juge que sa femme l'avait quitté à
plusieurs reprises avec un amant en emportant l'argent qu'il avait chez lui.
D'autre part, une dame, Marie Delelya,
48 ans, ménagère à Sallaumines, qui connut Van Snick autrefois, a déclaré que ce
dernier avait toujours eu une excellente
conduite.

conduite.

Les renseignements qu'ont donnés ce té-moin et l'inculpé seront soigneusement con-trôlés par la gendarmerie.

ADELE A ETE DE LA REVUE

ADELE A ETE DE LA REVUE

La ménagère Adèle Libbrecht, 53 ans,
avait été expulsée de France à la suite de
ses démèlés avec notre justice.
Assas de fouler le sol de sa patrie, Adèle
sans se soucier de la mesure d'expulsion
prise contre elle, revint à Lille ces jours
derniers et alla fixer ses pénates au 147 de
la rue de Juliers.

Le matheur voulut qu'hier matin elle
fasse la rencontre d'un agent de sureté, qui
l'ayant reconnue l'appréhenda et la conduisit à la maison d'arret pour infraction à un
arrêté d'expulsion.

les tireurs.

Les cyclistes prenent part dimanche à la sortie du Courtrai, auront droit à leur point de présence et tireront leur carton de concours le dimanche 10 juillet.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE ETINSTITUT TURGOT. — La septième excursion cycliste organisée par la cection aportive de l'Association, sura leur dimanche 3 juillet, a Courtrai. Départ à 6 heures du matin, retour à Roubaix pour midi.

Rémnion au café des Turgotins, rue du Lollège, en face de ITustitut.

Le groupe des Turgotins, rue du Louise de l'Association, sura leur dimanche 3 juillet, à Courtrai. Départ à 6 heures du matin, retour à Roubaix pour midi.

Le groupe des Turgotins, rue du Lollège, en face de ITustitut.

Le groupe des Turgotins, rue du Louise de l'Association, sura des Aris al
La police avisée a ouvert une enquête.

1 Tous les turgoties et leurs amis sont con
Bialement inviées à cette promensde.

Anhonse X..., 30 ens, domicilié dans le quarier de Wazemmes, représentait depuis quelques mois une maison de fournitures photographiques.

Mais il parait que cette profession ne nour-rit pas toufours son homme, et c'est sandoule ce qui a décidé le représentant d'envoyer des commandes tictives à sa maison, afin de toucher le montant des commissions.

Mais hélas, ce manège ne pouvait durer longtemps. En effet, le patron de X... s'étant aperçu de ses agissements délictaeux adressa au parquet de Lille une pleainte en abus de contiance et escroquerie.

M. Houeix, chargé de cette affaire, fit.

mander en sou cabinet le représentant, qui après interrogatoire fut avisé qu'il serait poursuivi pour abus de confiance et escro-querie. Le megistrat l'a néaumoins laissé en li-berté provisoire.

Quoique le séjour dans notre ville lui ait été interdit par la justice, le sieur Julien Villerval, 21 ans, était venu habiter rue des Robleds.

Robleds,

Itans une chambre garnie et en compa-gaie de sa maîtresse, il coulait des jours heureux. Mais l'œil de la police le décou-vrit et hier matin deux agents de sdreté vinrent troubler sa belle quietude en le met-tant en état d'arrestation.

LES DETTES DE DAME THEMIS

LES DETTES DE DAME THEMIS
Un sieur Gustave Diérickx, né à Anvers
le 28 avril 1880, a été arrêté hier matin par le
service de la súreté.
Dierickx, qui habite rue de Juliers, 116,
est l'objet d'une demande d'extradition de
la part du parquet d'Anvers. Il rot condamné le 27 juin dernier à 7 mois de prison par
le tribunal correctionnnel de cette ville, sous
l'inculpation de vol.

UNE MANŒUVRE DU 18ma CHASSEUR

Le 16e chasseurs à pied a exécuté hier me manœuvre de corps, très intéressante. Cette manœuvre avait pour but l'étude de diverses reconnaissances. En voici la donnée: donnée :

« Un parti B arrivant à Lille le 1er fuillet est informé qu'un parti

st informé qu'un parti ennemi opère au ord de la Lys dans une direction donnés. Le commandant de ce parti envoie plu-leurs reconnaissances pour l'informer de e que fait l'ennemi et de l'endroit exact où de opère.

Ces reconnaissances lui apprennent le parti A opère une réquisition à Wellon et avec le parti A opère une réquisition à Wellon et avec le partir de la constant de la constant

A opère une réquisition à u'il est couvert par de sérieu

to et qu'il est couvert par de sérieux avantpostes.

Le commandant du parti B exécute une
forte reconnadissance oftenive pour empscher la réquisition, »

Le parti A se composait de 4 compagnies
et de la section des mitrailleuses; il était
con la parti B comprenait 2 comprenses et
la parti B comprenait 2 comprenses et
la poloto de cavalerie sous les ordres du
capitaine Tisseyre.

Le point initial pour le parti B était le
Pont de la Barre.

Le 16e chasseurs qui était parti à 4 h, 45
du matin de Lille est rentré dans ses casernements à 4 heures du soir.

Une grande halte avait et lieu à Quesnoy,
au cours de laquelle le commandant Leignelot fit la critique des opérations que nous
venons de relute.

Course nédestre Lille-Groix et retour

Voici les résultats de la course pédestre or-ganisée le 30 juin par le Club Athlétique des arfons limonadiers restaurateurs de Lille, sur le parcours Lille-Croix et retour par le Nouveau Boulevard, Distance: 8 kilomètres. Départ donné Grand'Place, à onze heures rente du soir.

1. Arsène Bauduin, i Sans, en 38 minutes.

2. Edouard Bruyère, to ans, en 39 minutes.

3. Marcel Lefèvre, 20 ans, en 41 minutes.

4. Delecluse Gustave, 19 ans, en 43 minutes.

6. Vindezingue, 18 ans, en 46 minutes.

6. Vindezingue, 18 ans, en 46 minutes.

7. Eugène Moreuil, 42 ans, en 46 minutes.

9. Saymond Dupont, 24 ans, en 48 minutes.

9. Jacquemat Emile, 23 ans, en 50 minutes.

Le contrôle était assuré par la commission du syndicat, pendant le parcours et au retour par M. Daniel, cafetier, 21, rue Lepelletier, où avait lieu l'arrivée.

Puis, pour clôturer la fête, le départ du ballon « L'Etoile », monté par un « cent kilos ».

Champagne garanti pur J. FONTAINE FILS

Viticulteur et Nérociant à Epernay ARRONDISSEMENT DE LILLE

MONS-EN-BARŒUL CAMBRIOLAGE

CAMBRIOLAGE

Dans le comant de la nuit de jeudi à venlredi, les douaniers Maeght et Bertrand en
alrouille arrêtaient sur la grand route trois
ndividus aux allures louches.
Ayant fouillé les noctambules suspects et
ayant rien trouvé sur eux qui puisse faire
oupconner de mauvaises intentions de leur
sart, il les relâchèrent.

soupcomer de maivaises intentions de leur part, il les relâchèrent.

Foursuivant leur ronde, les douaniers repassèrent au même endroit, un peu plus tard et trouvèrent deux pinces-monseigneur Puis arrivant rue Daubresse-Mauvier, ils constaterent que le grillage fermant la boacherie de M. Louis Stien au numéro 116 de cette rue, était fracturé.

Le boucher réveillé par les douaniers s'étaient introdui's chez lui et avaient fracturé et enlevé le tiroir du comptoir contenant une quinzaine de francs.

Ce tiroir vide de son contenu fut retrouvé peu de temps après sur le toit d'un hangar du patronage.

peu de temps apres sur la constant du patronage.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

MARCO-EN-BARCEUL.

MORT SUBITE

Appenda Gossyes.

Avant-hier après-mid, le nomné Gossyea, marchand de lait, demeurant rue Jacquard, au Pont, faisait une partie de boules à l'estaminet Delebecque, route Nationale, Tout à coup il éprouva un malaise et s'afaissa. Ses amis le transportèrent chez lui mais dans la soirée il expira sans avoir repris connaissance. pris connaissance. La mort est attribuéa à une embolie au

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Le boucher Bury qui après sa terrible chûte de voiture avait du suhir l'opération du trépan, est décèdé hier des suites de ses blessures.

MORT SUBITE

Joudi après-midi, M. Jules Delerive, 65

Als, corroyeur, demeurant à Lille, rue Fontenelle, cour Lisgre, 8, traitait une affaire
à la tannerie Loridan, route de Béthune,
293, lorsqu'il s'affaissa soudain, ne donnant

a la tannerie Loridan, route de Béthune. 293, loraqu'il s'affaissa soudain, ne donnant plus signe de vie.

M. le docteur Lesne, mandé he put que sonstater la mort, due à une atfection cardiaque.

A la demande de la famille, prévence du décès, le corps de M. Delerive, mis en bière a été transporté à Lille hier vendredi aprèsmidi.

DOIGT MUTILE. — Au cours de son travail à la retorderie Vigneron frères et Cle. l'assembleuse Elies Trialile, 14 ans, a eu l'extramité du médius gauche arrachée nur eu nobinot et un rouleau d'assembleuse. Avant de regagner son domicile, 28, rec'larisse, à Haubourdin, la jeune fille recut les soins de M. le docteur Bigo.

UNE CHUTE. — En tombant dans les travaux de terrassements où il est ocupé au chemin d'accès de la gare, par M. Cauche, entrepreneur à Noyelles, le terrasser Aribur Droulez, de Sanles, s'est blessé au côté droit.

Il a dû cesser son travail pour recevoir, les soins de M. le docteur Biour l'acquet.

La police de Lens leur avait du reste délivre un billet de logement pour la nuit de leurs dénégations sur la tentative de voi commiss par eux, les deux complices furent maintenus en état d'arrestation; ils seront dirigés ce matin sur la prison de Bethune.

ne corde.

M. le docteur Jacqmarcq lui a ordonné un renos d'une dizaine de jours. epos d'une alzane de jours.

'AVENIR DU PROLETARIAT, — Recette
e dimanche 3 juillet, à 9 heures du matin,
assemblée générale de 1910 à 4 heures très
trécises du soir. Amende de 0 fr. 50 à tout
ociétaire qui n'assisterait à la dite assemblée.

Dunkerque

La traite des blanches UNE ARRESTATION La police surveillait depuis quelques jours un jeune individu aux allures suspectes qu'elle supposatt, non sans raison, être un fournisseur des tenanciers de maisons clo-

est.

Cet individu, qui tut filé, fut surpris au numéro 1 de la rue des Casernes de la Marine, au moment où il touchait le reliquat d'une somme de 25 francs que lui avait promis le patron de cet établissement pour limis le patron de cet établissement pour li-vraison... d'une bretonne, Marie Hamon, la-quelle, maigré son jeune âge, a de sérieux états de service dans le monde de la galan-

quelle, maigré son jeune age, a de sérieux états de service dans le monde de la galanterie.

La malheureuse a, en effet, été en garnison dans les principales villes de France et de la Belgique.

Els avisité de les rencontré son... vendeur, lequi se faisatt appeier Merloz, à l'exposition de Brux-siles, où elle vouleir monter, avec le consense de la moègre, un établissemente le chanait en ventre. Merloz, d'appres de la chanait en ventre. Merloz, d'appres de la chanait en ventre. Merloz, d'appres l'enquête, if résulte que cet individu non seulement livrait des filles dans les maisons spéciales, mais il les faisait filer quelques jours après pour les revendre ailleurs, moyennant finance.

Cet individu, qui donne comme état civil les nesses n'a pu dire le nom de sa mère, ce qui a part louche.

M. Bertillon, à qui furent transmis les renseignements fournis par le prévenu, déclara qu'il ne s'appelait pas Justin Merloz.

Ce dernier, qui a déjà été condamné, a une fiche anthropométrique qui ne se rapporte pas à l'individu arrêté à Dunkerque.

Le pseudo Merloz a déclare alors se nommer Merlaye, mais on ignore si ce dernier nom est bien le sien.

It a été photographie "anthropométries, et son signalement à été transmis à Paris, où l'on croît qu'il possède une fiche.

Le seindement a été transmis à Paris, où l'on croît qu'il possède une fiche.

Let individu sera poursuit non seulement pour vasgabondage spécial, mais aussi pour port d'arme prohibée.

It étatt en effet porteur d'un revolver chargé de six belles.

Les brigands des Flandres FIDELE ERCKELBOUT VEUT TUER DEUX GARDIENS

DEUX GARDIENS

Fidèle Erricib-si, un de ces audacieux bandits qui terrorisèrent la région des Elandres, a dans un eccè de fureur, tenté d'étrangler le gardiet des prison Pruvost.

Erckelbout avait injurié les gardiens qui l'empéchaien de motter au dortoir avec un litre d'eau. Il un sortit, il sauta sur le gardien Pruvost et le saisit à la gorge. Le gardien Vabre qui se porta au secoura de sort camarade, tut également malmené par cef cergymène. Festelbout fut malfrisé à la

energunère.

Finalement, Erckelbout fut maîtrisé et
mis nors d'état de nuire.

L'enquê's continue activement sur les exrolis de la hande. On a maintenant la presque erritude que les Erckelbout sont les auteurs, du crime de Saint-Pierrebrouck.

Cambrai

UNE CHUTE DE QUATRE METRES UNE CHUTE DE QUATE METALS

M. Saelins Arthur, manœuvre de magon, oussait une brouette chargée de briques, orsque passant près da l'égoût en construction rue des Arquets, if fit ûn faux pas et omba dans le trou béant, profond de quatre natres.

non rue des Anguess, in un la paste, comba dans le trou béant, profond de quatre nêtres.

Le malheureux ouvrier fut relevé par des nassants et transporté chez M. Louis Dudot, où il reçut les soins d'un docteur.

Le praticien constata une foulure du poimet droit.

Saelins se plaint en outre de douleurs internes.

ternes. Il a été admis à l'hôpital.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAY MONTRECOURT

L'AFFAIRE DE MŒURS

Nous avons relaté l'affaire de mœurs de Montrécourt. Un sieur D... Albéric, inculpé l'attentat à la pudeur sur la personne de la jeune Cacheux Aline, avait été arrêté, puis, au bout de deux mels & détention, il fut re-

laxé. Cette jeune fille vient de mourir à l'hôpital de Cambrai, au milieü des plus cruelles souffrances, après avoir mis au monde un enfant mort-né.

PAS-DE-CALAIS

Béthune

DECOUVERTE D'UN SQUELETTE

En ouvrant une tranchée place Legillon pour la construction d'un égoût, les ouvriers ont mis à découvert un squelette parfaitement conservé qui se trouvait à environ 50 centimètres sous terre. Ces ossements rassemblés et mis dans une botte ont été transportés au cimetière communal.

Tout porte à croire que ce squelette aura été amené au moment de la construction de la route car on s'est servi de terres provenant d'un ancien cimetière pour les remblais.

Lens

ARRESTATION DE DEUX LILLOIS

EN FILATURE. — Chez MM. Brabant et Vandier, la varouleuse Berthe Planquart, la cité brûlée à la jambe par le frottement d'u-POUR UN HOMME!

Un télégramme de l'Amérique annonce une opération chirurgicale des plus merveilleuses, Un homme y entra dans un hôpital ayant l'estomac dans un état si mauvais que la mort semblait certaine. Pourtant, les médecins lui enlevèrent l'estomac et le remplacérent par celui d'un homme qui venait de succomber aux suites d'un accident. La dépèche affirme que l'opération avait pleinement réussi il.

Il va sans dire que cette histoire a besoin d'être confirmée par les médecins avant qu'on puisse y ajouter foi, car un tel fait semble contraire à toutes les bis de la Nature. Cependant, c'est un fait avéré que des milliers de personnes qui avaient l'estomac faible ou délabré l'ont transformé, d'une façon plus naturelle, en un organe aussi parfait que s'il était « neul ». Ces personnes ont tonifié et fortifié leur estomac et l'ont mis en état de bien fonctionner en prenant la Tisane Américaine des Shakers. Cela, nous le pouvons facilement comprendre, puisque ce remède universeilement renommé est composé de plus de dix différentes racines, écorces et feuilles qui, en combinaison, possèdent, à un degré remarquable, la faculté de tonifier et de fortifier les estomacs faibles et de stimuler l'action du foie et des intestins. De cette façon la Tisane ramène les voies digestives à un état de santé, et, ainsi elle empêche des troubles d'estomac tels que les douleurs après les repas, les migraines, les étourdissements, les cecès de bile, la constipation, les langueurs, l'insomnie et l'abbitaine des Shakers n'a ja-

repas, les migraines, les étourdissements, les sucès de bile, la constipation, les langueurs, l'insomnie et l'abântement.

La Tisane américaine des Shakers n'a inamais manqué de guérir ceux qui en ont fait usage et elle vous guérira aussi.

Mme Angèle Douté, à la Grande Breuille, Commune de Lainsecq (Yonne), dit : Obevuis longremos je souffrais de mauvaises digestions et de manque d'appétit, l'étais souvent tourmentée par des aigreurs, des renvois et des vomissements, le dormais très mal a nuit et, de plus, j'étais en proie à d'affreux cauchemars. J'avais aussi des migraines et des étourdissements, Sur le conseil d'une amie, je pris la Tisane Américaine des Shakers. Bientôt je me sentis mieux, et à l'fleure anie, je pris la Tisane Américaine des Shakers. Bientôt je me sentis mieux, et à l'fleure

FARBUS Un cultivateur écrasé

Un accident mortel s'est produit à Farbus, ès d'Arras.

près d'Arras.

M. François Dhallenne, 58 ans, cultivateur
à Arleux-en-Cohelle, avait amené, pour les
Ponts et Chaussées, une voiture chargée de
cailloux, à Farbus, sur la route de la gare,
chemin de Thélus à Willerval.
La voiture déchargée, le cheval, subitement
effrayé, s'emballa. Le cultivateur voulut le
maitriser mais il tomba. Le cheval continuane
d'avancer, la voiture passa sur le copps du
malheureux qui eut la colonné vertébrale
brisée.

ère de trois enfants. Son cadavre, transporté à l'estaminet Taf-n, a été conduit cet après-midi à Arleux-en-

iohelle. Après l'accident, le cheval, toujours em-allé, alla se jeter sur la clòture de la gare e Farbus, qu'il enfonça. Il se brisa une des ambes de derrière et dut ensuite être abattu.

Une femme morte de la rage

Unit lellille lillitte de la fage

M. et Mme Mouton, débitants, près de la
gare de Noyelle-Vion, recueillaient un chien
abandonné il y a trois mois.
L'animal moglit Mme Mouton à la maig
quelques jours plus tard. Le chien ayant
été abattu de suite et soumis à l'examen
d'un vétérinaire, qui ne put se prononcer,
on envoya la tête de la bête à l'Institut Pasteur, de Lille, Là, on reconnut que ce chien
était enragé.
Aussitöt, Mme Mouton partit à Lille pour
se faire soigner; denuis son retour elle pa-

Aussitöt, Mme Mouton parut a Line pour faire soigner; depuis son retour elle pa-issait en bonne santé, quand, samedi der-er, la malheureuse fut prise d'un malaise bit et témoigna aussitôt d'une horreur in-

vinciòle.

Avant reconnu les symplômes de la fage le docteur Blaire, conseilla à Mme Mouton de retourner se faire soigner à Lille. Malgré les soins dont elle fut l'objet, la pauvre femme succomba trois jours après. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

ALLOUAGNE

ALLOUAGNE JEUNE INCENDIAIRE

Un garnement de 16 ans met volontairemen le feu à la grange de son père

Ayant cessé son travail, Brunel Henri brunet avec ses proches de son montrances, le

t hier vers y neuro da hamman hez son père.

Sans se faire remarquer il alla mettre le eu dans un tas de foin abrité dans la grange itenante à l'habitation de ses parents et erma la porte à clef. Puis tranquillement l partit chez le voisin. Quand on s'aperçut lu commencement d'incendie, le jeune garten de la confident de la confiden

AVIS AUX GOURMETS

Si vous voniez manger des mets succulents, achetez le réchaud à gaz KERN. Grâce à la puissante radiation de sa rótisserie, la viande est parfaitement saisie, elle conserve tout son arome et tout son jus, qui se répand dans le plat quand le couteau la tranche. Avec le réchaud KERN, os coide Française de Chalcur et Lumière, 87, ruo Nationale, Lilie.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais ROLE DE LA SESSION

Voici le rôle complet des affaires qui seront soumises au jury pendant la session des assises du 3e trimestre 1910, qui s'ouvrira à St-Omer la lundi 4 juillet, sous la présidence de M. Bérard, conseiller à la Cour d'appel de Doua :
LUNDI 4 JUILLET, — Ministère public : M. Velsche, procureur de la République — Voi qua-

LUNDI 4 JUILLET. — Ministère public: M. Velsohe, procureur de la République. — Voi qualifé. — Léon Le Dilasser, agé de 28 ans, sans profession, demeurant à Calais.

MARDI 3. IDILLET. — Ministère public: M. Mirande, substitut du procureur de la République de la Calais. — Martin de la donne de la donne de la donne de la donner. — Nicolas Polizen, agé de 34 ans, ouvrier mineur, demeurant à Oignies. — 2e affaire: Voi qualifé et complicité. — Ferdinand Geraerts, âgé de 24 ans, mineur, demeurant à Sallaumines; Théodore Werbrouq, âgé de 33 ans, mineur, demeurant à Sallaumines; François Allaumines; Allaumines; Allaumines; Ministère public; M. Velsche, procureur de la République. — Avors.

mestique, demeurant à Outreau. Maria Carpaire liter aggée de 47 ans, sage-femme, demeurant à Boutogne-sur-Mer.

JEUDI 7 JUILLEI. — Ministère public : M. 364:
rande, substitut un procureur de la République.

Alfred de la maria de la République.

Alfred Simbaux, agé de 21 ans, journalier, demeurant à Grèvillers. — 2e affaire : Vol qualifié. — Théophile Delaire, âgé de 20 ans, sans profession, demeurant à Frèvent; Alle Gemeurant à Frèvent; Jules Brubher, âgé de 20 ans, ouvrier en lin, demeurant à Frèvent; Jules Brubher, âgé de 20 ans, ouvrier en lin, demeurant à Frèvent.

VENDRED à JUILLET. — Ministère public : Menter de la company de la faire : Assassinat. — Maria Leroux, agée de 3a ans, bourcher à Nouvi-les-Mines.

SAMEDI 9 JUILLET. — Ministère public : M. Salaris : Vol, — Etouard Bué, agé de 20 ans, journalier, demeurant à Culnes. — 2e affaire : Vol quellifé et compliait. — Maurice Vernez, agé de 24 ans, mineur, demeurant à Hénin-Liétarti, dener de la compliait. — Maurice Vernez, agé de 23 ans, mineur, demeurant à Hénin-Liétarti cen-Maria Jiquel, agé de 20 ans, mineur, demeurant à Hénin-Liétarti Leurence Latitére, veuve Beau-Maria Jiquel, agé de 20 ans, mineur, demeurant à Hénin-Liétarti Laurence Latitére, veuve Beau-

22 als, mineur, demeurant a Henni-Lietari Georges Beaumont, agé de 18 aus, mineur, demeurant a Hénni-Lietari George Beaumont, agé de 18 aus, mineur, demeurant a Hénni-Lietari Leurence Lattière, veuve Beaumont, agés de 30 aus, ménagère, demeurant à Hénin-Liétard: Laurence Lattière, veuve Beaumont, agés de 30 aus, ménagère, demeurant à Hénin-Liétard.

LUNDI 11 JUILLET. — Ministère public: M. Mirande, substitut du procureur de la République. — Ire affaire: Voi aux un chemin pablic. — Ernest Dasprez, agé de 26 aus, mineur, demeurant à Lièvin. — 20 affaire: Ventaitre de voi et meurant à Lièvin. — 20 affaire: Ventaitre de voi et meurant à Lièvin. — 20 affaire: Voi agé de 30 aus, journeller demeurant à Arras: Fernand Delseaux, agé de 18 aus, mineur, demeurant à Lens. Elle Delniès, agée de 19 aus, mineur, demeurant à Lens. — 24 affaire: Vois quatifiés. — Austine Opart, agé de 26 aus, currier papetier et cabartier, demeurant à Wizernes.

M. Velsche, procureur de la République. — tre affaire: Vois quatifiés et compietité. — Jules Verbecque, agé de 23 aus, manouvre de maçon, demeurant à Lens: Lens: Baptiste Sente, agé de 31 aus, mineur, demeurant à Lens: Lens: Papitiste Sente, agé de 31 aus, mineur, demeurant à Lens: Jenselpaiste Sente, agé de 32 aus, mineur, demeurant à Lens: Lens: Lens: Lens: Levi Lebsert, agé de 33 aus, mineur, demeurant à Lens: Lens: Levi Lebsert, agé de 35 aus, cabarettère, demeurant à Lens: Lens: Levi Lebsert, agé de 30 aus, employé de commerce, demeurant à Lens: Lens:

Tribunal Correctionnel de Lille Audience du 1er Juillet

tant ainsi des contraventions au vu et au su de deux agents, qui fermaient les yeux sus ces agissements. Une enquéte fut ordonnée, mais où cela devint tout à fait farce, c'est que les agents enquéteurs furent justement ceux visés comme couvrant les infractions commises par le contrevenant, leur ami.

Or, quand les deux agents se présentèrent chez Lhermitte pour lui demander des explications sur sa plainte, des paroles acidulées et des reproches un peu visé furent prunoncés, ce qui vaint à Lhermitte un procès-vez bal pour outrates. Me André Tellier défendait Lhermitte. Dans une plaidoirie humouriste il flagelle cette façon policière de faire établir par les personnes mêmes visées dans une plainte une enquête dont les résultats ne pouvaient et ne peuvent être que sujets à caution. A qui la faute si dans cette affaire quelques paroles blessantes ont pu être relevées.

Le Tribund en e jusé ainsi et a condamne Lhermitte à cinq francs d'amende avec subsis, ce qui équivaut à un soquitement.

N'aurait-il pas dù aller jusque-là.

VOLEURS EN HERBE. — Trois emfants de onze ans, demeurant à Tourcoing, Ledur lienne, Cattoire Joséphine et son frère Henri, s'exerçaient déjà, malgré leur jeune dage, dans l'art de voler leur prochain et ils y réussissaient parfaitement.

C'est ainsi qu'il avaient dérobé chèez une charcutière de Tourcoing, Mme Depraeghaele, un portemonnale qui se trouvait dans les comptoir et contenant une somme de dixhuit francs.

sursis.

LA FRAUDE. — Surbaut Irms, de Rossbaix et Henno Geneviève de Nechin ons passé en fraude un kilo de café vert et 80 grammes de tabac belge. Coût : 12 jours de prison pour la première, 3 jours avec sursis pour la seconde et 500 francs d'a-

nende.
6 jours de prison et 500 francs d'amende à Debucquoy Edmond de Wattrelos qui a essayé d'introduire en France. 24 kilos de tabac étranger.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour intraction à un arrêté d'expulsion le nommé Desnoulet Paul a été condamné à 3 mois de prison.

son.
6 mois au nommé Richard Dewaele, samé
domicile fixe, repris de justice, pour avoir
volé à un nommé Everard des vétements et
une chaine de montre.
Pour avoir frappé sa mère, Mulier Alice;
23 ans, rattacheuse, demeurant à Roubaix,
rue de la Balance, a été condamnée par de
laut à 8 jours de prison.
1 mois avec sursis et 5 francs d'amendé
au sieur Garvig René, journalier, sans doe
micile fixe, pour vol, rebellion et ivresses.

Conseil de Suerre du 1er Corps d'armée

Séance du 39 juin 1910 Gioquel Marc-lean, territorial de la classe 1896; lu recrutement de Saint-Maio: insoumission, 12 ours de prison avec sursis. Cornu Louis, réserviste de la classe 1906, du recrutement de Nevers: insoumission. 1 mois de

recrutement de Nevers: insoumission. I mois de prison.
Derycka Henri-Louis, territorial de la classa 1933, du recrutement d'Avesnes: insoumission.
I mois de prison.
I mois de prison de la classa de la companya de la

Présidence de M. LECLERCO, juge UNE SINGULERE ENQUETE

UNE SINGULERE ENQUETE
Il v a un mois, M. J.-B. Lhermitte, marchand de légumes, à Lille, adressait à M. le
Préfet une plainte contre son voisin, qui, prétendait-ll. contrairement aux lois et réglements, élevait chez lui six petits cochons,
iendait des pièges aux passereaux, commettant ainsi des contraventions au vu et au su
le deux agents, qui fermaient les yeux sur
les agissements.
Une enquête fut cordennée.

comptoir et contenant une somme de dixhuit frances.
An Gymnase Municipal, ces mauvais gat's
mements rătlêrent ciup bouteilles de liqueurs
qu'ils vidèrent de concert avec un nommes
Amant Prançois, qui avait déjà eu maille à
partir avec la justice.
Ce dernier a été condamné à six jours de
prison ; Henri et Joséphine, acquittés comme
avant agi sans discernement, ont été remis
à leurs parents qui les ont réclamés ; quant
à la petite Leduc, elle a été confiée à l'Assistance publique.
JALOUSIE.— Une solgneuse, Jacquet Ciddora, demeurant à Roubaix, voyait avec dépit qui son ami, un ratiacheur, n'était pas
insensible ux charmes d'une autre solgneuse, Maibu s'eanne, demeurant 136, rue des
Longues-Haies, à faubaix des les les congresdune explication s'ea de la coura
d'une explication se sa rivale, frappa celleci avec une bouteilt d'one le s'était armée,
Foursuivie pour coupe et blessuires, Colora